





Club fondé en 1949 - Affilié à la Société Centrale Canine

BREVET DE CHASSE SUR SANGLIER ILLE SUR TET

LES 1, 2 ET 3 FEVRIER 2013

Le club du fauve de Bretagne, par l'intermédiaire de son délégué départemental organisait pour la première fois un brevet de chasse sur sanglier dans les Pyrénées Orientales sur les communes d'ILLE SUR TET, CASEFABRE, ST MICHEL DE LLOTES ET CAIXAS.

Malgré une très forte tramontane le samedi et le dimanche, nous avons vus des sangliers dans chaque lot.

Les juges de ce brevet :

Président du jury : Mr JOUSSET Yves –Marie (club du fauve de Bretagne)
Juge : Mr VIDAL Joël (vice Président club du fauve de Bretagne)

Juge : Mr DIDIER Daniel (club du griffon Vendéen)
Assistant Juge : Mr CAZALS Franck (club du fauve de Bretagne)

L'organisation du brevet :

- Mr CRISTOFOL Serge (délégué départemental du club du fauve de Bretagne)
- Mr RIGOLE Joseph (Président ACCA Ille sur Têt.)
- Mr GARCIA François (chef de battue Ille sur Têt)
- Mr BEAUBOUCHER Thierry (Président ACCA et chef de battue St Michel de Llotes)
- Mr SOLER Gerard (secrétaire ACCA Casefabre)
- Les chasseurs des différentes battues qui ont trouvé pour chaque meute plusieurs entrées confirmées pour chaque lot.
- Le comité d'animation de St Michel de Llotes qui a conçu les repas chaque midi.



Les participants:

Vendredi 01/02/2013:

Griffon fauve de Bretagne de Mr DELQUIE Franck : (7 brevets) Griffon bleu de Gascogne de Mr DERRAMOND Serge :(7 brevets) Griffon fauve de Bretagne de Mrs BOYER et ORTEGA :(3 brevets)







SAMEDI 02/02/2013:

Basset fauve de Bretagne de Mrs BALARD Grégory et ANARI Farid :(6 brevets) Griffon bleu de Gascogne de Mr FABRE Raphaël : (4 brevets)

Griffon bleu de Gascogne de Mr PONS Vivian : (7 brevets)







DIMANCHE 03/02/2013:

Basset fauve de Bretagne de Mr SAUVAGEON Pascal : (aucun brevet)

Porcelaine de Mr ALMEDA Jordi : (6 brevets)





⇒ Je tiens à remercier le Conseil Régional, le conseil Général, les juges, les concurrents, les maires, la FDC66, les partenaires, Présidents d'ACCA, chefs des différentes battues, accompagnateurs des juges et des concurrents, et les chasseurs qui ont donné chaque jour des pieds confirmés aux concurrents.

Ce brevet a été une réussite et nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine les :

7,8 ET 9 FÉVRIER 2014

⇒ Pour les inscriptions :

CRISTOFOL Serge Délégué du club du fauve de Bretagne <u>Serge.cristofol@orange</u> 04.68.97.17.05

Club du Fauve de Bretagne http://fauvedebretagne.free.fr